VENTES A L'ENUAN

Stroudback & Stern.

VENTE DE RECEVEUR.

SAMUEL YS BUILDERS SUPPLY COMPANY, LIMITED

No 88,697--Cour Civile de District pour Paroisse d'Orléans -- Di-vision "B".

MERCREDI,

Le 3 Mars, 1909, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 779 rue S. Franklin, entre Girod et Julie, il sera Vendu à l'Enchère Publique,

DAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Starn anoatteur—Sar kes lieux ci-dessus mentionnés, en vertu de et conformément a un erdre rendu par l'Hen. Frei D. King, juge de la Cour Civile de Di triot pour la paroisee d'Origans, Elwison B. signé le 11me pour de fèvr er 1909, dans l'affaire el dessus intutaiée et numéroide—
La contann da la Raildaga Sonnis Com page Le contenu de la Builders Supply Company

()onditions—Comptant, LEON ARD L. STERN, Encaptour, 20 fev—20 21 28—mars 8

J. L. Onorato.

ARMONOS JUDIULAIKS.

Succession de John Clegg.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Or-léans, Division à dessier Ne 87 431, dans l'affaire intitulie Baccession de John Clegg, leuit ordre daté et signé le 5 jan ser 1909 et

ledit ordre daté et signé le 5 jan ser 1909 et saresse à J. L. Oncrato, escanteur, j'offrirai en vente et vendrai à 'enchère uublique, à midi à, s Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne. JEUDI, le 4 mars 1907, isprepriété foncière et aprés décrite, à savort Une certaine por lou de terre, ensemble avec toutes, les justisses et améliorations qui

Cirquième, chort et P'nm; ladite portion de terre commençant à une dustance du cent cinq pieds neuf poures de l'enceignure de l'avenne Carroliton et de la roe Pium et mesurant souxante pieds de face à l'avenue Carroliton sur cont trente-cinq pieds de profoudeur entre lignes parailèles, le tout d'après un devis privé aunexé à un aste passé perdavant J. C. Wenox, notaire le 20 janvier 1899.

Conditionse—Une motifé en plus comstant, le belance es un crédit d'un as, la portion du crédit de ladite vente devant être démontée par un biliet de l'acquéreur à sen propre or dre et par lui endessé portant 8 pour cent par

dre et par lui endeavé portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jus-

an a interest de la mass de l'acquie au apaiement, garantie par hypothòque et iten de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le parte de nou alienando et toutes de cinas-s nauelles de sécurité Cinq pour cant d'houoraires d'avocat en ess de pro-

J. L. OFORATO

Encanteur et Agent de Proprietée Poncièree
Burean 910 rus Gravier.

31 |an --31-169 7 14 21 28-mars 4

ANNORCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Gottage Simple, No 3122 rue Chippewa.

et als, ve Mary Josephine Jackson e. John Wesley Jackson, minears,

sion D.

et inzitulés, je procéderal de vendre au plas haut enchérisseur à l'enchére publique la

Un let de terre avec les bâtisses etc., situi

au moment de la confirmation de ladite vente laquelle sera par sote pardevant Arthur J. Peters, notsire, auquel acte ledit encanteur est spécialement autorisé de algaar. En plus du dit prix d'achat l'acquéreur de la vente aura à payer les f'ais de ladite vente et tout les frais des certificates.

LOUIS HUFFT, Encanteur.

Louis Henry Burns, avocate pour les de-

I. B. Rennyson.

AWEGNOR JUDICIALES.

zion C. Une Résidence Double à deux Etages, avec Mansarde Bleu Finie.

1431-38 Rue Prytanée, coin Melpemène, flet St-Unaries et Thalis. A l'Encen, Jendi, le 11 Mare 1909. A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baroane, à Midi.

La Propriété contient, de chaque côté, 11 chambres, vestibules, office et chambre

a bain.

Le lot mesure 40 pieda, 11 pouces de face à la rue Prytanée, sur 85 piede de face et prefondeur à la r e Malpemène. La propriétéj sera vendus sujette aux baux expirant le 30 septembre 1909, à \$35.00 par mois, c b aque côté.

Tout le pavage et la gonrhe étant entière ment payée.

Dans l'affaire de la succession de Mistress A. L. Howard,

No 84.489, Cour Civile de Distrist, Divi-sion C.

EN VERTU de et conformément à un ordre à moi fadressé par l'Hon. John St Panl, juge de la Division C. Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, signé le 27 mai 1908 et le la leurie 1900 in procédami de mondre le

20 janvier 1909, je procéderal de vendre, à l'embére publique, à la Bourse des Prepriétée Foncières, No 311 rue Barome, IJ EUD, le 11 mars 1909, à midi, la propriété ci-dessus dé-

mars 1909, a middle la propriete di desaits es-crite.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un et deux ans de cré-dit, représenté en billets de l'acquéreur, payables en un et deux ans après le passage de l'acts de vonte, avec intérêt au taux de d'olo par an de les r date, les palements des dits billets devant être garantis par les claz-ses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer et promettre de payer les taxes peur l'année 1909.

L'acts de vente, sux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew H. Wilson, notaire, Dix

pardevant Andrew H. Wilson, notaire, Dix pour cent de dépôt au mement de la vente ches

J. Zach. Spearing, avocat 7 tev-7 14 21 25 mars 7 10 11

I R. RESNYSON, Recentour.

mandeurs. 31 jan-31-fev 7 14 21 28-mars 8

Stroudback & Stern

Schwartz Eustis Co., Ltd., vs Dover No 87,431-Coar Civile de District, paroisse

Sohwartz Eustis Co., Ltd., vs Dover & Hoffman Cu., 1 Dc.
No 88.395—Cour Civile de District. Div. E.
Consistant en Machines, Installations de
Bursau, etc.

**SDAR STROUDBACK & STERN — Léonard
L. Nters. Encanteur—LUNDI. le ler
mars 1909, à 11 heures a. m., it eers vendn
à l'enchère publique, sur les lieux No 339
rus Decatur en verta d'un ordré de Cour
signé le 12 février 1909, par l'Hon. George
H Théard juge de la Cour Divise de Disariet pour la learnesse d'Orléans Division E.
dans l'affaire of dessus inti u'ée et nu mérotée.
Un lot de machines, installations de bureau.
'Smith Plemier Typowriter, comptes corant, atock en main consistant en meubles,
tmatériel hulles varias etc
Cenditions—Comptant.
Edgar M Cahn s ocat pour le receveur

Edgar M. Cahn stocat pour le receveur 17fev-17 21 26-mars 1

Carrère & Keeney.

AMMONCE JUDIUIAIRI. VENTE EN PARTAGE

at an pine haut of dernier erche Iberville. Cottage dauble Wo 1230-32 was Fraret, pres de la rue Cho.

JEUDI, le 4 mars 1909, à midi, à la Bour

JEUDI, le 4 mars 1909, à midi, à la Bour

JEUDI, le 4 mars 1909, à midi, à la Bour

Baronne. maronne.
Joseph P.:tkelly et alive Mary Fkelly, mineure.
No 88,248— Cour Civile de District pour la
paroisse d Orléans, Division A.

TOAR CARRERS & KERNEY Ernost A. DAR CARRERE & KRENEY Ernest A Carrère, Encanteur. Bureas No 806 rue Perdido — JET UI. le 4 mars 1909, à midi, à la Bourse des Proprietés Fonnéres. No 311 rue Baronna, dans le Premier Dispirit de cette ville, en vertu de et comformément à un jugement rendu et lu su Cour ou warte le 20 jas vir 1909, et aggal le 26 janvier 1909, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la parvisse di Oriéans. Division A, dans l'affaire ci dessus intituiée et numérotée, je procéderal de vendre à l'ennhere publique, la propriété di-après déscrite, à asvoir.

discrite, a savoir

10 Trois certains lots de terre avec toutes
has hâtisses et améliorations qu' s'y trouvent,
dans le Q atrième District de cet e ville, dans
l'ilet borné par-es rues Jackson, Frankin,
Saratogs et Juschline, désigné comme jute
Nos 4, 5, 6 et memmant chacun vingt-sept
pieds cinq pouces et quatre lignes de face à
l'avense Jackson aux uns largeur sur la ligne
du font de vingt sept pieds cinq pouces trois
1/2 lignes aux une profondeur entre lignes
parallèles de cei t pieds pius ou moins.
Les améliorations consistent de trois cottage doubles en bois couvert en ardeises conté-Les améliorations consistent de trois cotta-ge doubles en bois couvert en arduses conté-nant de chaque été 4 chambres haugar, ci-terne, cour. etc., et chaouse loré \$21 per mois comme comme les Nee municipair 245-47. Nos 2045-51. Nes 2053-55 avenue Jack-os. 2. Un certain mottesu on portion de terre avec les bálisses et anté ierations qui s'y trea-ves les bálisses et anté ierations qui s'y trea-vest, dans le Deuxième District de cette ville. went, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet torce par les rues Canal, Cortez, Telemachus et l'herville, désigné comme le tout du let Ne 15 et la meitié du let Ne 14, et me-urant ensemble quarante cinq pieds de face à la rue Cortes sur cent vingt-trois pieds deux pouces en prafendeur et façade à la rue Eberville.

Iberville.

Les amáliorations consistent en un joli cottage aimple an beis à deux étages couvert en
àrdoisse, retiré de la rue, ayant un joli grillage et contenant salon, vestibule de réception, salle à manger, vestibulé. 4 chambres à
coucher, chambre àraim, cabinet de toiette
sanitaire, lavabo stationnaire, affice, cuisine, ge crise devant et derrière, etc.; dans la
cour se trouvent hangar, citerne etc.; la rue ne, ga crice devant et derriere, etc.; unis te cour se trouvent hangar, citerne, etc.; in rue lberv ice est pavée en asphaite, loué à bail jusqu'au 30 sept. 1969 à ±5.00, et portant le No municipal 138 rue M. Cortez. 3º Un certain lot de terre, avec les bâtiaces et ambélorations qui é'y trouvent, et leu les et amélierations qui e'y treuvent, et leu les droit, voies, privilègus, servitudes et avanta gos y appartemant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 358, borné par les rues Cilo, Erato, Howard et reret, désigné comme lot Be 9 et mesurant trentideux pieds de face à la rue Freret sur cent vingueix pieds sept posces et deux lignes de prefondeux entre lignes parallèles.

Les amélieratique consistent d'un joli cottage deuble en bois convert en ardeises, retiré ge double en bois convert en ardoises, retiré

ge double en bois convert en ardelees, retiré ayant un joil grillage en fer et constanant de chaque cété 4 onambres, gallerie, hangar ciserne, etc., et loué \$24 per mois et portant les numéros cunicipaux 1230-1232 rue Freret. Conditions—Comptant, l'soquéreur devant assumer les taxes de 1999, l'assurance non expirée, prendre possessend du loyer à partir du jour de la signature de la vente, et déposer 10 000 du prix d'achat au moment de l'adjudioation pour l'er la vente. L'acte de vente partevant, James C. L'actriques, notaire, saus frais de l'acquéreur. us frais de l'acquéreur. 31 jan-31- fév 7 14 21 28- mars 1 2 3 4

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la Crescent Ocean Steamship River Pilots Association.

COUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA Division A — Avis set par le present denné aux sréanciers de cette affaire et denné aux eréanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéresées d'avoir à dédirire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ile en ont ou peuvent en avoir) nout lesquelles le compte final présenté; par Geerge W. Luhman et Robert C. Plant. Commissaires Liquidateurs dans cette affaire, ne sersit pas appreuvé et homelogué et les fonds distribués conformément audit compte. Par retre de la Cour. THOMAS DONNELL. Greffier.—Cage, Baldwin & Crabites, avocate.

La fle inteur de Frank C. Peterson COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Darcisse d'Orléene—No 88.274— Bivision B—Avis cet par le présent donné aux créancere de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jenns qui suivront la présente notification les raisons et sils an ont su peuvent en avoir) peur lesquelles le premier compte présenté par Mme Aliga Chifferstein, veuve de Frank Peterson. Eutrice naturelle, administrant cette succession, me serait pas appistrant reteriors, as intrice matterior, sumin-pistrant cette succession, as setait pas ap-prouvé et homologué et les fonds distribués conformément andit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—P. F. Henressey, avocat. 17 fév - 17 21 26

L'Ecole de Culture Physique Pons. 116 RUE ST-CHARLES

Pour le développement des Hommes et des Femmes et le traitement de ceux qui sont atteints de débilité. CARL PONS, Champion Athlè te Greco-Romain, Directeur. Mme CARLEPONS Enseigne aux Dames.3

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE. BON PLACEMENT

En une Résidence Bouble en bois à doux étages,

Nos 2005 et 2007 rae Nord Rempart.

Pedro Puss No 84,507-Cour Uivile de District pour la paroisse d'Orisans. parotace d'Oriéans.

DAR KREMAGHAN, CORDILL & PARKERSON,—W. A. Kersaghan, encanteur., Burean 339 rue Carondeles- JEUDi le
25 mars 1909 à midi à la Bourse des Prepriétés Fon ières, No 311 rue Baronne, ilserasendu à l'anchère publique, en verta d'un
ordre daté du 18 février 1909 par l'Hon.
George H Théard, juge de la susdite CourDivisien E, dans l'affaire d'dessus intitulés,
la propriété d'après décrite à savo r

La résidence auuble en bois à deux étages
hien construite, Nos 2005 et 2007 rue N.
Rempart, contenant eix chambres de chaque bien construite, Nos 2005 et 2007 rue N. Rempark contenant ex chambres de chaque côté, le terrain est décrit comme un lot de terre avec toutes les amélieraciens qu'i s'y trouvent, situé dans le Tre'sième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Bempart, Toure, St. Ulande et Fran-çaia mesurant, en mesure français, 30 pieds de face sur 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes en mesure américaine à la rue Nord Rempart sur 127 pieds, 10 porces et 5 lignes de pro-fondeur, en mesure américaine, entre il gnes parallèles. coté, le terrain est décrit comme un sot de

Anasi une pertion de terre située dans l Treinieme District de cette vine, mans inte di-desats décrit, mesurantonse pooces et demie (11 m) de face à la rue Nord Rompart, sur use profondeur de 93 pieds, 8 pouces, entre lign s paral ètes, contign à la propriété ci-desaus décrite et sur le côte sud de celle là. Conditions. En tiers on plus comptant, la Conditions— Un tiers on plus comptant, is baiance, a: 1 y en . a. se un aredit: de un et deux ans, peur billeta spécialement garantis par hypothèque et lieu de vendeur perfant sept pour cent par an d'intérêt de la diste juaqu'au palement final. L'acte de vente tevant content toutes les gianess nauelles detant content toutes has alaness unuelles of continui-free de aécurité.

L'acquereur devant a-sumer les taxes duss et en gibles en 1909 an desens et en plus du prix de l'adju ication. Dix pour cent comptant du prix d'aonat requis au moment de la ve. le. L'acte de vente pardevant arthur H. Brown, nataire, aux frais de l'acquéreur.

21 fév—21 28—mars 7 14 21 25

Freed & Clesi.

ANNUNCE JUDICIAIRE. ON TERRAIN.

Rue Dumaine, entre les rues Rendon et Lopez. Mme Alphonaine Bachemin, épouse de An-thony Randasso, vs Anthony Randasso.

Cour Civile de District - Division A - No

Ceur Civilie de District — Bivision A — Ro 88,065.

That Freed a Classi—R. J. Cleri, Recenteur—En veriu d'un erdre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de Distriot, Div. A. pour la paroisse d'Oriéana, daté et signé le 17 f-vrier 1909, et à mol adressé, je precéderai de vendre à l'enchère publique, à la Beurae des Propriétés Foncières de la Mouveile Oriéana, he 311 rue Baronne, le JEUDI, 25 mars 1909, a midi, la prepriété oi-ap. és désrite, à eaveir—

Un certain lot de terre ansemble avec tentes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de queique façon en dépendant, sitoé dans le Deuxièmé District de cette ville, dans l'llet No 4211, borné par les ross Lopez, Rendon, Dumaine et Ste Anne, désigné par le Rotieze sur un devis fait par George De Av.

mas, voyer, daté du 19 novembre 1900, anuexé à un acte passé pasdevant Rebert pour cent d'hougraires d'avocet en eas de pro-cès, ladite pro liété devant être assurer par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au pirteur du hillet et l'acquéreur devant payer en sus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes du-s et exigibles auv la propriété pen-dant l'année 1909. L'acte de vente parde-vent J Marshall Quintero, notaire, aux frais de l'acquéreur incluant les frais de l'out ostificats; dix pour cent de dépôt de vant être fait au moment de l'adjudication, avec anuexé à un acte passé passévant Robert Legier, notaire, le 16 avril 1800 et d'aprée lequel devis ledit let tre se mesure trente pieda neuf pouces et tro s'ignes de face à la roc Dumaine sur cent pieda de profundeur. Acquis par Anthony Handizzo de John H Schlebert, par note pardavant Ethoired M. Stafford, notaire, en cette ville le 17 février 1808 fenrégistre dans le livre des transferts 214, foité 482. Conditions. Commisset L'acquirement devant

214 fotte 488.
Unditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1509 et faire 10 pour cent ce dépôt au moment de l'adjudication.
L'acte de vente pardevant Chas L. Denechand,

Mme Mary Bushel, veuve de Adam Warner, actaire, aux frais de l'acquéreur
FRERD & CLESI, Propriétés Foncières
et Encanteure, 838 rue Gravier.
C. I. Deneshaud & W. J. Waausspack, avo-Ho 87,840-Cour Civile de District, Divi-BAR LOUIS HUFFT. Encanteur, — Burean No 82-3 roe Union, MERCEREDI,
le 3 mars 1979, à midi, à la Bourse des Propriètés Foncières, No 311 rue Baronne, à la
Mouvelle-Orléans, en verus de et conforméments
a un jugement rendu le 22 janvier 1909 et
argué le 28 janvier 1909, rendu et signé par
i Renorable W.B. Sommerville juge de la Ceur
Civile de District pour la paroisse «d'Orléans
Division D. dans l'affaire oi dessus munérotée
ai intitulés, le procederal de vendre au plans

21 Nov-21 28-mars 7 14 21 25 AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Goorge John Brunner

ot Mary Grate son épouse. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la parcisse d'Origina.—He 83,746—Division D.—Attendu que Reary Brunner a précenté une pétition à la Cour à l'affet d'obtenir des nne pétition à la Ceur à l'affet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George John Brunner et Mary Grote, son épouse, géécide intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concernar d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisens peur lesqualles il ne seruit pas fait drett à ladite pétition.— Par ordre de la Ceur.—THOMAS OUNNELL, Greflier.— Oliver S. Livaudais, avossi.

17 fév—17 21 26 Un let de terre avec les bâtisese etc., situé dans le justrième District de cette ville, dans le justrième. Si-Thomas et Chippewa, désigné par le He B, me urant trante et un pieda quatre pouces trois quarte de fece à la rue Chippewa sur une profendeur de ceat piede ent e lignes parallèles, messure américaine, d'après un plan par B Buissen, veyer, le 10 juin 1842 et déposé comme plan Ho 22 dans le livre des plans Ho 2 par Wm Christy, ancien notaire. Et ant la même propriété soquise par Adam Warner, par acte passé pardevant James Falley, notaire, le 16 avril 1892, enregiatré dans le livre des transferts 145, folio 6 et par see héritiers par jugement daté le ler décembre 1904, dans la succession de Adam Warner. Ho 74,852. du dossier de la Cour Civile de Bistriet.

Conditions de la vente—Pour du comptant, dix pour cent duquel sera payé au dit encanteur au moment de l'adju lication, la balance au moment de la confirmation de ladite vente laquelle sera par acte le la le canalité accuste de la different de la confirmation de la different de la different de la confirmation de la different de la different de la confirmation de la different de la confirmation de la different de la quelle sera par acte la different de la confirmation de la confirmation de la different de la confirmation de la confirmati

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ARMONUS JUDICIAIRE La Résidence en bois à deux étages, 333 EUE MAGNOLIA. Entre la rue Gravier et l'avenue Tulane Aussi un lot d'offets mobiliges. No 88,308-Cour Civile de District pour

parciase d'Oridens.

DAB DANZIGER & TESSIER. C. A.

Tessier. Encanteur — Bareau 184 rus
Carondelet.—MARDI, le 27 mars 1909, &
midi, à la Bourse des Proprietés Foncières,
311 rus Farcons, il sera vendu à l'enchère
publique, en vertu d'un ordre signé le 10 fevrier 1909, par l'Hon. T. C. W. Elliis, luge
de la susdite Cour, Division A. dans l'affaire
di-dessus intitulés, la propriété di-après décrite, à savoir:

de la susdite Cour. Division a. dans de descrite, à savoir:

Un certain lot de tarre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 333, rue magnolis, et compresant une résidence simple à deux étages, en bois, contenant 8 c'ambres, citerne, hangar, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'iet borné par les rues magnolis. S. Claiborne, Gravier et l'avenue Tulane, désigné comme let à sur un devis par C. U. Lewis, député voyer de ville, le 16 juis 1898, annexé à un acte de partage entre margaret motormich et mes El'asbeth Dermody, passé pardevant J. U. Hesriques, notaire, le 24 pain 1898, d'après lequel, devis ledit lot mesure 26 pieds 2 ponces de face à la rusmagnolis sur 26 pieds 6 lignes de largeur dans le fond et d'une profondeur de 82 pieds 11 ponces 5 lignes eur la ligne de côté le plus près de la rue Gravier, et 77 pieds 9 ponces 6 lignes sur la ligne de côté le plus près de l'avenue Talane A la même heure et au même endroit, un lot d'effets mobiliers, d'après l'inventaire en registre.

Togletre.

Got ditious pour les meubles — Comptant.
Pour la propriété Foncière — Un tiers ou plus comptant et la ba'ance, r'il y en a. en un crédit d'un an. la portion de crédit derant être représentée par des billets de l'acquéreur. A son propre ordre et par lui er desée, pertant 8 pour cont d'indérét par an de la date jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la priprié vendue avec le pacts de son aiscando et loutes les clauses nanelles de sécurité, avec 10 pour cent d'hosoraires d'avocat en cas que ledit billet serait mis entre les mains de l'avocat pour collection; ladite propriét devant être assurée par l'acquéreur, et l'assurance devant être payée au porieur du hillet, hypothécaire comme l'intérêt doit être, et l'acquéreur devant payer en sus et au desses sur la propriété dass et exigibles pour l'année 1909, 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant E.

A Parsons notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 fév—20 21 28—mars 7 14 21 23 Uor ditions pour les meubles - Comptant.

Geo. St. Paul.

ANHONOR JUDICIAIRE. JOHN DUBUC ET AL VERSUS JAMES HOWARD PRADOS.

et est borné par l'avenne Franklin, les ruse l'anteres Dorgenois et Law.

2º Quatre certains lots de terre sitaés dans le Fanbourg Franklin, dans l'ilet No 200, et désigné comme lot 1-2-3 et 4 sur un pian de L burgi, dats du 8 septembre 1826 et dépasé dans les archives de H. Pedasélaux, notaire. Le lot Ho 1 mesure 32 pieds de face à le rus Hunters sur 104 pieds 10 pouces et 2 lignes dans représent si facade à la rus Force.

Hunters sur 104 pieds 10 ponces et 2 lignes de profondeur et fegade à la rue Force.

Les lots Nos 2, 3 et 4 mesurant chacun 31 pieds, 11 ponces et 5 lignes à la rue Hunters sur 104 pieds 10 ponces et 2 lignes de profondeur; ledit liet No 200 est maintenant l'Het No 1218 d'après le rôle d'assessement de cette ville, et est berné par l'avenue Franklin, les russ Hunters. Tonti et Rocheblave. de cette ville, et est berné par l'avenue Franklin, les russ Hunters. Tonti et Rocheblave.

3° Deux certains lots de terre situés dans
l'iles Bo 200 du Faubourg Franklin, désigné
sur un plan par L. Burgi, daté du 8 septembre 1836, dépasé dans les archives de H.
Fédesciaux, désigné comme lots Nos 14 et
15: leedits lots mesurent chacun 30 pieds
de face à la rue Vertu sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profond-kr.

4° Deux certains lots de terre, situés dans
la Fanbourg Darcantel, désignés comme lots
Nes 1 et 2 dans l'ilet No 80, sur un plan annexé à un acte pardevant L. T. Caire, notaire,
le 13 septembre 1836. Le lot No 1 mesure
60 pieds de face à l'avenue Lendres sur 185
pieds de profondeur et face à la rue Carnet,
sur 114 pieds sur une ligne laquelle le sépare
du lot No 2. Le lot No 2 mesure 97 pieds 9
pouces de face à l'avenue Lendres sur une
prefondeur le 114 pieds sur une ligne laquel.
le le divise du let No 1.
Conditions—Cemptant sur plus haut enchériaseur, l'acquéreur devant payer pour les
actes de veste pardevant Chae Schneidau,
notaire et déposeridix pour cent du prix d'aobat su, moment de l'adjudication, avec

680.8T.PAUL, Baccanteur.

741 Main 2268-W. 137 rue Caroodelet.

VENTES A L'ENGAN

Will J. Morgan.

AMMONCE JUDICIAIRE Succession de VAB Pierre Fech. No 85,381—Cour Civile de District pou: la paroisse d'Orléans,

En verta de et conformément à un jugement de l'Honorable John St Paul, juge de la Division C Conr Uivile de District, rænda le 5 février 1909 et signé la 11 février 1909. 5 février 1909 et signe la 11 tevrier 1909, dans la successio 2 d'essaza numérotée et in-titulée, ordennant le vente de la prepriété di après décrite et adresse à Will. J. Morgan, encanteur, je vendral à l'engan, JEUDI, le 18 mars 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières.

Terrain vacant et propriété améliorée de valeur dans le Troisième District. Magaain et résidence coin des rues Dauphine et avenue 8t Maurice entre les rues Dauphine et avenue 8t Maurice entre les rues Dauphine et Bourgo gne. Cottage simple, rue Dauphine, entre l'avenue 8t Maurice et la rue Tricou, Petis cottage, rue Hourgogne, entre l'avenue 9t Manrice et la rue Tricou, Résidence, coin de Trice Bourgogne et Tricor, Résidence, coin de l'avenue Caffin et la rue Bourgogne, contre l'avenue Caffin et la rue Bourgogne, contre l'avenue Cafin et la rue Lemanche.

Cottage simple coin des rues Dauphine et Terrain vacant et propriété améliorée de

Cottage simple coin des rues Dauphine et Lemanche.

Et Quatre vingt deux Terrains de choix va-

Lemanche.

Et Quaire-vingt deux Terrains de choix vacan a, à paiements et conditions faciles.

JEUDI, le 18 mars 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. 3:1 rue Baronne.

1º Un certain l'et de terre situé dans le Troisième District de cette ville, étant l'ilet No 222, borné par les rues Dauphine, Bourgogne, l'avenno Caûn et la rue Lemanche ou Jourdan compesé de vingt terrains désignés comme lots à B. C et lot quatre à vingt inclus aivement. Les lots à B. C et lot quatre à vingt inclus aivement. Les lots à B. C et lot quatre à vingt inclus aivement. Les lots à B. C et lot quatre à vingt inclus aivement. Les lots à B. Et cont contigus et mesurant comm-auit à savoir

Le lot à formant is coin de la rue Dauphine et de l'avenne Cafin, et entre l'gnes parallèles. Le lot B mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Dauphine, sur 128 pieds 3 pouces de face à la rue Dauphine, sur 128 pieds 3 pouces de face à la rue Dauphine, sur 128 pieds 3 pouces de face à la rue Dauphine, sur 128 pieds 3 pouces de face à la rue Dauphine, sur 128 pieds 5 pouces de face à la rue Dauphine, sur 128 pieds 5 pouces de face à la rue Dauphine, sur 128 pieds 5 pouces de face à la rue Dauphine, sur 128 pieds 5 pouces de face à la rue Dauphine, sur 128 pieds 5 pouces de face à la rue Dauphine, sur 128 pieds 5 pouces de face à la rue Dauphine, sur 128 pieds 5 pouces de face à la rue Dauphine, sur 128 pieds 5 pouces de face à la rue Tung na nu nue profondeur de l'arrant 33 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Tung na nue profondeur de l'arrant de l'avenue 28 oieds, 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Tung na nu nue profondeur de l'arrant de la propriété cinquiem l'avenue partie de la propriété cinquiem le lots de la propriété cinquiem l'avenue partie de la propriété cinquiem l'avenue profondeur de l'avenue partie de la propri venue Caffin, et entre l'gues parailèles. Le lot B mesurant 39 pieds 3 pouces de face à la rue Dauphine, sur 128 pieds 5 pouces de profondeur entre ligues parailèles. Le lot C mc. rant 33 pieds 4 pouces et 4 ligues de face à la rue Dauphine sur une profondeur de .28 pieds 5 pouces eutre ligues parailèles. Les lots 4, 5, 6, 7 et 8 mesurant chaoun 35 pieds 1 pouces et 4 ligues de face à la pouces de la rue Dauphine. Sur une profondeur de .28 preds, 5 pouces: entre ligues parailèles Le lot No 8 formant le coin des rues Dauphine et Le Manche cut Jamande. Les lots 9 à 13 inclusivement sout contigus, et mesurant chaoun 31 pieds 6 pouces de face à la rue De Manche. Les lots 9 à 13 inclusivement sout contigus, et mesurant chaoun 31 pieds 6 pouces de face à la rue le Manche ou Jaudons sur une profondeur et facate à la rue Le Manche et Bourgogne et mesure 33 pieds 10 pouces 4 ligues de face à la rue Le Manche sur une profondeur et facate à la rue Be Manche et Bourgogne et de la rue Bourgogne et de l'avenue Caffin et mesure 33 (jeds 10 pouces é ligues de face à la rue Bourgogne de 140 pieds 6 pouces et de l'avenue Caffin aur une profondeur et facate à la rue Bourgogne de la face à la rue Bourgogne de la face à la rue Bourgogne de l'ado pieds 6 pouces et de l'avenue Caffin aur une profondeur et facate à la rue Bourgogne de la face à la rue Bourgogne de l'ado pieds 6 pouces et de l'avenue Caffin aur une profondeur et facate à la rue Bourgogne de la face à la rue Bourgogne de l'ado pieds 6 pouces entre lignes parailèles. le tout suivant is plan susmentionné par tire de Armas, voyer, daté du l'adoute de l'avenue Caffin aur une profondeur et facate à la rue le Manche sur une profondeur et facate à la rue le Manche et l'avenue Caffin aur une profondeur et facate à la rue le Manche et l'avenue Caffin aur une profondeur et facate à la rue la face à l'avenue Caffin aur une profondeur et facate à la rue la face à l'avenue c'affin aur une profondeur et face à la rue la face à l'avenue c'affin aur une profondeur et face à la rue la f Cannuet mesure 33 tieda 10 ponces 4 ligues de face à l'avenue Caffin aut une precondeur et façade à la rue Burgogne de 140 pi da 6 ponces; tots Nus 16 à 20, inclusivement, sont contigus chacun et mesurent chacun 31 pieds 6 pouces de face à l'avenue Caffin sar une profondeur de 140 pieds 6 pouces entre ligues parailèles. Le tont d'aurès un devie

HOWARD PRADOS.

No 86 973—Cour Civile de District.
JEUDI le 4 mare 1909, a midi, à la Bourse.

No 811 rue Baronne.

Conformément à un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, dans l'affaire ci decaus initivalée et numéroède, lequel ordre est disé et signé du — janvier 1909, le vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit

1º Quatre certains lots de terre, située dans le Fanbourg Frankin, dans l'ilet No 80, 6, 7 et 8, les lots Nos 5, 6 et 7 mesurant obacun 31 piede, 11 pouces et 6 lignes de face à la Promenade Frankila sur 104 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur, et le lot No 8 mesurant 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à ladite Prominade Frankila sur 104 pieds, 10 pouces et 2 lignes de profondeur, et le lot No 8 mesurant 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de profondeur le tout en mesure anglaise, et d'sprés un plan de L. J. Pillé, daté du 5 août 1836 et dépoéé dans les ar hives de Gourge de profondeur. Ledit l'et He 184 est maintenant d'après le roi d'assessement de la ville de la Nove-lè-Oridans l'ist No 280, et la rue Bourgogne, sur une profondeur entre lignes paralièles de 128 pieds 4 pouces et 3 lignes de 128 pieds 4 pouces et 1 lignes de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur entre lignes paralièles de 128 pieds 4 pouces et 3 lignes. Les lots F, G, H, I, sent contigns et mesurent chacun 31 pieds 4 pouces et 3 lignes. Les lots F, G, H, I, sent contigns et mesurent chacun 31 pieds 4 pouces et 3 lignes. Les lots F, G, H, I, sent contigns et mesurent chacun 31 pieds 4 pouces et 3 lignes. Les lots F, G, H, I, sent contigns et mesurent chacun 31 pieds 4 pouces et 3 lignes. Les lots F, G, H, I, sent contigns et mesurent chacun 31 pieds 4 pouces et 3 lignes. Les lots F, G, H, I, sent contigns et mesurent chacun 31 pieds 4 pouces et 3 lignes. Les lots F, G, H, I, sent contigns et mesurent chacun 31 pieds 4 pouces et 3 lignes. Les lots F, G, H, I, sent contigns et mesurent chacun 31 pieds 4 pouces et 3 lignes. Les lots F, G, H, I, sent contigns et mesurent chacun 31 pieds 4 pouces et 3 lignes; le lot 1 formant le cein des rues Bourgogne et LeManche ou Jaudon; les lots 15 et 16 sent contigns et mesurent chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Le-Manche sur une profondeur en re lignes parallèles de 140 pieds 6 pouces, le let No 16 cet contigu aux lots F. G. H et I; et partie du lot E dans le fond; les lots K. L. et M mesureut chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Le Manche, sur une profondeur de 125 pieds 4 peuces et 4 lignes entre lignes parallèles; le lot K est contigu au lot No 15 le lot N est contigu au lot M, et forme le cool des rues Le Manche et Rempart et mesure 35 pieds 10 peuces et 4 lignes part et meeure 33 pieds 10 peuces et 4 lignes de face à la rue Le Manche, sur 125 pieds 4 de face à la rue Le Manche, sur 120 pieus à poucce et 4 lignes de profondeur et façade à la rue Rempart: le let 0 mesure 30 pieus 3 poucce de face à la rue Rempart, sur une profondeur de 129 pieus 4 poucce et 4 lignes ent etignes parallèles; le let P forme le coin de l'avenue Caffin et de la rue Rempart et mesut citignes parallèles; le 104 P forme le onin de l'avenue Caffin et de la rue Rempart et meen re 33 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à l'avenue C fin sur une profondeur et façade à la rue Rempart de 125 pieds 4 pouces et 4 lignes; les lote Q. Ret 8 meeurent chacen 31 pieds 6 pouces de face à l'aver Caffin sur 125 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur entre ignes parallèles; les dits sont contigus; le lot Q. est contigu au lot P et le lot 6 set contigu au lot No 6; les lote Nes 5 et 6 sent contigu au lot No 6; les lote Nes 5 et 6 sent contigus et meeurent chacun 31 pieds 6 pouces de face à l'avenue Caffin, sur une profondeur en 140 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, le lot Ne 5 est contigu au lot T; et le lot T meeurant 31 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le dit lot set contigu dans le fond des lots A, B, C et D. Le tout d'après un devis ci-desane mentionné de Gro. de Armas, veyer, daté du 15 lanvier 1909. Etant la même propriété deux ièmement et troisièmement décrite en l'inventaire.

I'inventaire.

2º Un certain ilet de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 318, borné par les rues Trison. Delary, Rempart et Bourgogne. Ledit ilet est composé de vingt deux lois de terre désignés par les lett-es A, B, C, B, E, F, G, H, I, J, K, L, M, H, O, P, Q, R, S, T, U, V et mesure comme suit à savoir : lots A à H, inclusivement cont contigne et mesurent chacun 33 pieds 7 ponces de facce a la rue Bourgegne sur une prefendeur entrelignes parailèles da 134 pieds 1, pences et 7 lignes, le lot A formant l'encoignure des rues Bourgegne et Tricou; le lot H formant le coin des rues Bourgegne et Deléry; les lots I et J sont contigns et mesurent chacun 29 pieds 9 pouces - 15 lignes de face a la rue Deléry sur une profondeur de 134 pieds 4 pences entre lignes parailèles; les lots K, L et M sont contigns et mesurant chacun 29 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Deléry sur une profendeur, entre li-Un certain ilet de terre situé dans le les lots R. Let M sont contigue et meurant chacun 29 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Delèry sur une profendeur, entre lignes parallèles, de 104 pieds 2 pouces; le lot M formant le coin des rues Delèry et Rempart et mesure 29 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Delèry aur une prefendeur et fagade à la rue Rempart de 104 pieds 4 pouces; les lots 0 et P sont coatigue et meurent chacun 30 pieds de face à la rue Rempart sur une profendeur, entre lignes passilèles, de 119 pieds 2 pouces et 5 lignes; les lots Q, E set T sentoentigue et mesurent comme suit; le lot Q mesurant 29 pieds 9 pouces, et fagade à la rue Rempart, formant le cein des deux dites rues; les lots R, B et T, mesurant chacun 29 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Tricou, sur une profendeur de 104 pieds 4 pouces, et fagade à la rue Bempart, formant le cein des deux dites rues; les lots R, B et T, mesurant chacun 29 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Tricou, sur une profendeur de 104 pieds 4 pouces, et re lignes parallèles; les la rue Tricou, aur une profondeur de 104 pieds 4 pouces, entre lignes parallèles; les lots U et V sont contigus et mesurent obsonn 29 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Tricon par une profondeur entre lignes parallèles de 184 pieds 4 pouces. Le teut d'après un devis fait par Geo. de Armas, voyer, daté du 15 janv.er 1909. Etant la propriété quatrièmement deprite en l'inventaire. trièmement decrite en l'inventaire.

4º Deux Certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et amélierations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, sinés dans le Troissème District de cette ville, dans l'itet No 317. borné par les rues Bourgogne, Hancock. Tricou et Rempart, désignés par les No Deux et Trois sur un devis de Geo. de Armas, voyer, daté du 15 janvier 1909, contigus et mesurant chaeun 30 pleds de face à la rue Bourgogne sur une protondeur de 156 pieds 5 pouces 7 lignes. Etant une partie de le propriété cinquièmement et dixièmement décrites dans l'inventaire. riamement decrite en l'inventaire

taire.
5º Un certain ilet de terre situé dans le

K. L. M. N et par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13 et 14 et meaurent comme suit, à savoir: La portion A formant le coin des rues Dauphine et 8t. Maurice, autrefois rue Hancock, et meaure 104 d' de face à la rue Dauphine sur une profondeur et façade à la rue 8t. Maurice de 103 piede 9 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. la portion B est contigue dans le fond à la portion A et meaure 60 pieda 7 pouces de face à la rue 8t. Maurice, 184 piede 4 pouces et 4 lignes de profondeur à la ligne de côté vers la rue Bourgogne, de là sur une ligne parallèle à la rue Bt Maurice et cou rant vers la rue Dauphine une distance de 50 piede 7 pouces, dels sur une ligne parallèle à la rue Da phine et vers l'avenue 8t Maurice une distance de 50 piede 7 pouces, dels sur une ligne parallèle à la rue Da phine et vers l'avenue 8t Maurice une distance de 60 piede, de la sur une ligne une distance de 60 piede, de la sur une ligne une distance de 60 piede, de là sur une ligne

VENTES A L'ENGAN.

Will J. Morgan.

st maurice, are diseased as 10 page, do is sur une iligne parallèle à la rue Dauphine, une distance de 104 pieds, 4 pouces où elle reicint l'avence 5t Maurice; les lots C. D. E. F et G se loignent et meurent chacun 29 pieds 8 pouces et 4 li. meaurent chacun 29 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue bit Maurice sur une profondeur del 104 pieds 4 pouces entre lignes
parallèles lot 6 formant le cein des rues of
Maurice et Bourgogne: les lets H et I se joignest et mesurent chacun 30 pieds de face à
a rue Bourgogne sur une profondeur de 148
pieds 6 penose et 4 lignes entre lignes pirallèles: les lets 6, 7, 8, 9, 10 et 11 se joignest et mesurent chacun 28 pieds 5 pouces
et 3 lignes de face a la rue Tricou, sur une
profondeur de 104 pieds 4 pouces entre lignes
pa allèles le lot No 11 formant le coin des profondeur de 104 pieds 4 pouces entre lignes pa silèles le lot No 11 formant le coin des rues Tricou (et Bourgogne; le lot Kiemt le let No 6 et meaure 28 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Tricou en rune profondeur de 104 pieds 6 pouces entre lignes parailèles; lot L'forme le coin des rues Dau phine et Tricou et meaure 34 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur et façade sur la rue Tricou, formant le coin desdises deux rues; lots M et N se joignent et meaurent chaoun 34 piels 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur et figues de face à la rue Dauphine sur une profondeur et 113 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur et 113 pieds 9 pouces et 4 lignes, entre lignes parellèles, les lots 13 et 14 se joignent et meaurent chaoun 30 pieds de face aut la rue Dau

Taire,

7º Un certain lot de terre, aitué dans le Truslame District de cette ville, dans l'iet No 216, borné par les cues Bourgogne, Tricou, Dauch ne et Delary désigné par le No 11 et mesurant 44 puede 9 pouces et 7 lignes de face à rue Tricou sur une profondaur et une faced a une la rea Bourge de 12 puede de faced a une la rea Bourge de 12 puede de faced a une la rea Bourge de 12 puede de faced a une la rea Bourge de 12 puede de faced a une la rea Bourge de 12 puede de faced a une la rea Bourge de 12 puede 12

mant décrite dans l'inventaire,
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à
l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y
es a, en des termes de crédit de un et deux
ans, en billets de l'acquéreur, portant interêt
au taux de sept pour cent par hypothèque avec
de l'adjudication, garanti par hypothèque avec
récarve et lieu de vendeur, lessites hypothè réserve et lien de vendeur : lesdites hypothéques devant contenir to-iles les claines usuel-les de sécurité, y cempris la stipulati n de dix pour cent d'honersires d'avocats en cas que lesdites notes de soient pas prompt-ment payées à maturité; les loyers ne devant ap-partenir à l'acquérent qu'au moment on l'acts de vente sera passé pardevant notaire; tous les certificate de vente aux frais de l'acqué-

reur.
Toutes les ventes devant finalement être certifiées par acte de vente authentique devant être passés devant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. de 1909.

Ladite propriété à vendre en lots simples.

Excepté dans le cas cu le genre d'amétiorstiorations exigerait l'ofre de deux lots on
plus somme tout.

WILL J. MORGAN, Encanteur,

331 rue Carondelet.

Walter L. Glesson, avocat.
14 fév.—14 21 28—mars 7 14 18

Freed & Clesi.

AMMOROR JUDICIAIRE. VENTE DE RECEVEUR.

James J. Gazin ve Gazin Sash, Door, Blind & Lumber Mfg Ca. Cour Civile de District pour la parolase d'Or-léans—Wo 87,370—Division C. 12---Terrains de Choix dans le Premier District---12.

l l'Enchere publique, JEUDI, le 4 mars 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Fon cières, No S11 rus Baronne.

toutee les amélierations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, asryimése et dépandances y appartenant ou de queique façon en dépendant situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 704, horné par les ruce D'Hémécourt, S. Génois, Bandin et S. Clark, désignée par les Nos 1 à 12 industrielle par les Nos 1 à 12 industrielle par les Rosses désignées par les Rosses d'arres des l'internet, aux un plan de certifique d'arres. et S. Clark, désignée par les Nos 1 à 13 inciualvement, sur un plan et certificat d'arpentage daté du 9 mars 1906 signé par H. C.
Brown, député veyer de ville, anneré à un
acte de George Montgomery, daté du 2 juin
1906, d'après lequel plan leedite lets mesurent comme suit, à savoir:
Les lots 1 et 2 mesurent chacun trente-etun pieds, onse pouces et six lignes de face à
la rue S. Clark, la même largeur dans le foed,
aur une profondeur de cent dix-huit pieds,
entre lignes égales et parallèles. Le lot No 1
formant le coin des rues S. Clark et Bandin.
Les lots 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurent chacun
trante-si-un pieds onse pouces nine lignes de
face à la rue S. Clark, il même largeur dans
le fond sur une profondeur de cent dix/huit

face à la rue S. Clark, le même largeur dans le fond sur une profendeur de cent dix nuit pieds entre ligues égales et parallèles.

Les lots Nos 9 et 10 mesurant chacun treute-et-un pieds enze pouces six lignes de face à la rue ». Clark, la même largeur dans le fond sur cent dix huit pieds de profendeur entre ligues égales et parallèles; le 10t No 10 forme le c in des rues S. Clark et D'Hâmé, court, et les iots 11 et 12 s étendant immédiatement dans le fond des lots oi-desaus décrits mesurant comme suit, à savoir :

diatement dans le fond des lots of desans dé-crits mesurant comme suis, à savoir : Le lot No 11, treste pieds six pouces et qua-tre ligues de face à la rue D'Hemécourt, la même largeus dans le fond sur une profondeur de cent el nquante neuf pieds dix pouces et trois ligues entre ligues égales et parallèles et le lot No 12 mesurant trente pieds six pou-ces et quatre ligues de face à la rue Baudin la même largeur dans le fond sur une profon deur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et treis lignes.

Acquis par la Gasin Seah, Door, Blind & Lumber Mfg Cô, par acte passé pardevant E. M. Stafford, netaire, le 22 sont 1906 et eure-gistré en le livre des Transferts 209, foilo 129.

Conditions—Un tiere ou plus comptant, la

Omditions—Un tiere ou plus comptant, la baisnos en billets échéant un et deux ans portant 8 0/0 d'intérêt par an derant être garantis par lieu de vendeur et hypothèque sur la prepriété vendue, et toutes les autres clauses nauelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer toutes les taues pour l'année 1909 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, payer pour l'acte de vente pardevant E M. Stafford, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

Encenteurs et Agents de Propriétée Foncières, 838 rus Gravier, H. W. Robinsen, avocat pour le receveur, 31 jan-fév 7 14 21 28-mars 4

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières.

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

VENTES A L'ENCAN

W. H. Fitzpatrick.

ARMONUS JUDIOIAIRA,
VENTE EN PARTAGE.
ATTENTION CAPITALISTES ET CEUX
QUI THERCHENT UNE RESIDENTE.
BELLE PROPRIETE DANS LE SIEUME
DISTRICT.
COTTAGE SIMPLE,
5724 RUE LAUREL.

S724 RUE LAUREL.
DBUX COTTAGES SIMPLES.
603 BT 605 RUE ELBONOR.
COTTAGE SIMPLE.
5857 RUE TCHOURITOULAS.

5857 RUE TCHOUPITOULAS.

Dans la succession de Louis Newald ve Guitles E Nawald et Herman L. Newald.

No 57,988—Cour Civile de District peur la
parciase d'Orlèans. Division D.

DAR W. H. FITZPATRICK Estantius—
Bureau No 759 rue Union — JEUDI,
le 4 mars 1909, à midi, à la Bourse des
Proprietés Foncières, No 311 rue Baconne, it
era vendu en vertu de et conformément à un
jugement rendu le 14 janvier 1909, et signé
le 20 janvier 1909, par l'ison. W. B. Semmerville, juge de la Cour Civilede District
pour la percisse d'Orlèans, Division D. dans
l'effaire d-desens intituiée, la propriété ot-après
décrite, à savoir l'anaire di desensi intituise, la propriate otrapres décrite, à savour— 1º Un certain loi de terra, avec tautes des attré dans les livièmes District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurei. Ancien

c'ation. Arabella et l'avenue h'ashville. des Les amédorations comprennent un cottage aimpie No 5624 rue Laurel, contenau. 5 chambres, chambre à bain et chice. les bâtisses et améliorations qu'e'y tron-vent, attué dans le Sinème District de sette ville, autrefois Hurstville, dans l'idet designé par le No 21, maintenant ilet. No 83 sua le parie No 21. maintenant list Mo 53 ana is nouveau plan de ville, borné per l'avenue Nachville et les ruce Eléonore, Patton acciennement Laurely et Constance (anciennement Live Oah); leadits lots de terre sent désignée per les Neconse et doucces joi gnent et mesurent, anivant le plan tracé par W. B. Kromthaer, Jr., architecte, et secont sendie comme au sendie comme

de lace a la rue alconore sur une protomaeur entre ignas parallèles de cont oinq plois. Les ameliorations comprennent un cottage aimpie en bein. S'elsambres, chambre a leau, yestibule allées en schringer, etc.

(B) Le lot numéro louze portant le naméro manicinal 605 rue E conore, meaurant treate pieds de face à la rue Eléctore sur uns pro-fondeur entre lignes égales et tarai-lèles de cent cinq pieds. Los améticra-tions comprenant un cottage simple en bo's, 4 chambres, cuisine, chambre à bain, chambre toutes les améliorations qui s'y trouvest si-tre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No S ce Herstville, borré par l'a-venue Nachville les rues Tohompitoulas au-trefuis Levée]. Eléonore et Preston [mainte-nant Annonciat.ou] ledit lot est désigné par le No 1 sur un plan fait par A. Toledane cous la date du 6 mars 1825, et formant le cein de la date du 6 mars 1825, et formant le cein de la rue Tchompi onias et de l'avanue Nashville, meeurant vingt-quatre pieds de face à la rue Tchompitoulas sur cent vingt-diaq pieds de strofondeur entre lignes parallèles.

4º Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisées et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouve le-Oriéans, dans l'il-t Ne B de Hurstville, borné par les rues Tchempiteulas (ou Levre), Preston (maintenant Annescuation, Eidenore et l'avenue Nashville, Lesdite lots sont désignés par les Nos 2 et 3. Le lot

tion, Riconore et l'avenue reanville. Lesaits lots sont désignée par les No 2 et 3. Le let No 2 mesurant d'après un plan fait par A. Telédano, sons la date du 6 mers 1885, viegt-quatre pieds de face à la rus Teheupituilles sur cont vingt-cinq pieds de profesione, entre liques parallèles, le let No 3 est contigu au lot No 2 et mesure d'après un plan apparé à mes rente No 3 est contigu au lot Ne 2 et meeure d'après un plan anners à une veste fait par Charles Weiss et Peter Siran à Ladis Newald par acte passé pardevant Eruest Commagère, ancien notaire, is 14 sept mère 1885 vingt quatre pieds de face à la cue Levée ou Tcho ipitonias eur cent vingt : uq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprénnent un ectage simple en bois 5807 rue Tohoupitoulas centenant 3 chambres et une cuisine et 2 chambres dans la cour, 2 citernes, etc.

Conditions — Comptant. l'acquéceur

Conditions — Comptant. l'acquarect ou les acquaredres devant faire 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudirection et payer pour l'acte de vente pardevant James Boyd Grinage, notaire.

G. G. Kronecberger, avocat peur le demandeur.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE. Propriété Commerciale et Résidence

de Choix dans le Premier District. Calcedonio Mazzola va J. Spaitmann et al. No 87,868—Cour Civile de District pouz la Parcisse d'Orisans.

PAR PRINCIPAL & REDERSHEIMER DAE FRIEDHICHS & REDERSHEIMER

—G. G. Friedriche, escanteur — Bureau

80 826 rue Commune — MARDI. is 9

mars 1909, h midi, h la Bourse des Proctétés Foncières, No Sll rue Baronne, il seravendu à l'anchère publique, en verta de et
conformément à un jugement la et readu en
Cour ouverte, daté du 27 janvier 1909 et
eigné en Cour ouver: els Time jeur de février
1909, par l'Han. Geo. H. Théard, juge de la
Division E. de la Cour Civile de District
pour la paroiese d'Oriéans, dans l'affaire cideseus intitulée, les propriétés foncières desirables et améliorations qui s'y treuvezt eourme suit décrites, etc.

me suit décrites, etc. : Trois lots de terre située dans la ville de la Trois lots de terre sittées dans la vinie de la Mouvelle Orléans, dans l'liet borné par (ce rues Sud Rempart, (autrefois Mobile Landing) Julia, Drysdes, (autrefois Phillipa) et l'ave nue Howard, (autrefois Promenade Triton), Lesdits lots étant désignés comme lots, trois, Lesdits lots étant désignés somme lots, trois, quatre et eluq sur un plan de George G. Dunbar, veyer, daté du 15 juin 1845, lequel p'an est attaché à un sote pardevant U. V. Foulon, notaire, daté du 30 mars 1848. d'après lequel plan les lots sont contigus. Le iot No 3 formant le coin des rues Sud Rempart et Julie, mesurané dix.neuf (19) pieds huit peuces et une demie de face à la rue Julie de (50) bette interde Julie, mesurane dix.neuf (19) pieds huit pouces et une demie de face a la rus Julie de (30)
huit pieds, areo une largeur dans
le fond et façade sur l'allee commune
de trente (30) pieds dix pouces et une lugue
Le lot No à faisant face à la rue Sud Rempart
at mesurant dix.neuf (19) pieds aix pouces et
trois huitièmes de ligne et ayant une largeur
et façade sur l'allée en commun dans le fond
de vingt.aix (26) pieds neuf (9) peuces et heit
(8) lignes, ledit iot est contigu au lot No & et a une
façade à la rue Sud Rempart de dix.
neuf (19) pieds cuse (11) peuces
et six huitièmes de ligne et une profesdaur
aur la ligne de côté le pius près de l'avenue
Howard de quatre ving dix (90) pieds, et
d'une largeur dans le fond et façade sur la lièr commune de vingt sept (27) pieds, au lier commune de vingt sept (27) pieds, au l'allée commune mpartiennent à ces trois lots.
Nes 800, 802,804,8ud Rempart,coin de la rue
Julie. Les améliorations compressant une
grande bâtiese en briques à trois stag.e. d. visée en 3 magasins, faisant face à la rue dui
enhambres à coucher, dans la cour, citernes, etc.
Une bou senoignure de commerce.
Conditions.—Une motité la 12 nomptant et la

chambres à coucher, dans la cour, otternes, etc.
Une bon emcolgrure de commerce.
Conditions—Une moitié 1/2 comptant et la
baiance en un an portant 7 0/0 d'intérêt par
an de la date de l'adjudication inequ'à paiement, garantie par hypothèque epéciale et l'en
de vendeur et privilège sur la propriété vandue et toutes les clauses unuelles de sécu; ié.
L'accument deuret parent les taux de 1909s. L'acquéreur devant payer les taxes de 1909 et faire un dépêt de 10 070 pour lier la veute. et faire un depet de 10 (10 pour tier la vezte. L'acquéreur ne devant pas recevoir les la cirs avant que l'acte de vente ne soit passé L'acte de vente nardevant Cart C. Ec al-richs, notaire, aux frais de l'acquéreur. Frank E. Rainold, avocat. 7 fev.—7 14 21 28.—mars 2 7 8 9

AVIS DE SUCCESSIONS

Auconolou de John Friedrich, Sr Recession de John Friedrich, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Oriènns...No 88,715.-Division
C.— Attenda que E iward R. Friedrich a
présenté une pétition à la Cour à l'effert des
tenir des lestres d'administration dans le caocession de feu Joan Friederich, Jr. Accode
intestat, avis est par le présent des
né à tous coux que cela peut concerner
d'avoir à déduire dans les dix jours les reisons p
pour lesquelles il ne serait pas fait drois
à ladite pétition. Par ordre de la Cour,
THOMAS CONNELL. Greffer. ...Favro: d.
Friederich avecate
18 fév.—18 22 27 P. O. Botto 113. Nouvelle Orleans U.s.

Nile-Orléans. CUMBERLAND

The state of the s